

Nous savons que le ministère des Pêches et des Forêts applique des mesures particulières en vertu de la loi sur les pêcheries pour lutter contre la pollution des pêches et le présent amendement ne propose pas que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources passe outre à celles-ci. Nous avons ensuite la loi sur les ressources en eau du Canada qui relève directement du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, d'où émane le bill relatif à la pollution des eaux de l'Arctique, s'occupe donc lui aussi des questions de pollution. Lors de l'incident impliquant l'Arrow survenu au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et qui a pollué ces côtes, le ministère des Transports a participé à la dépollution.

Monsieur l'Orateur, nous avons donc à l'œuvre le ministère des Transports, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministère des Pêches et des Forêts. Cet après-midi, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait une déclaration sur la CMI, ce qui veut dire un autre ministre qui a la main à la pâte. Il faut qu'en dernier ressort quelqu'un ait la haute main sur ces bills et ces règlements contre la pollution et coordonne tous les efforts.

La semaine dernière, j'ai visité le Bedford Institute, à Halifax, où il a été question de l'accident de l'Arrow et de la pollution de la région de Canso. Il ne semblait y avoir aucun coordonnateur. Le ministre des Transports avait son mot à dire, de même que le ministre des Pêches et des Forêts et d'autres ministères. A mon avis, dès le début, on aurait dû charger quelqu'un de recruter la main-d'œuvre et de recourir aux services nécessaires à une opération de cette envergure, une personne autorisée à demander l'aide du Conseil national de recherches et de ses experts. Ainsi, nous aurions su où nous allions et nous aurions peut-être résolu le problème. Je constate que notre première tentative est une sorte d'expérimentation et que, comme telle, elle réussit fort bien. Nous allons supprimer la pollution, mais nous aurions peut-être pu le faire plus vite. Le ministère de la Défense nationale aurait sans doute pu s'intéresser à la question, car il a le matériel voulu pour prendre des mesures d'urgence. Certains peuvent penser que ce n'est pas le ministère à consulter, puisque, en général, le ministère des Pêches et des Forêts s'occupe des eaux canadiennes et qu'il avait auparavant compé-

tence dans ce domaine. Monsieur l'Orateur, peu m'importe qui fera le travail, qui sera nommé coordonnateur, mais il m'importe beaucoup que quelqu'un prenne l'initiative.

**Des voix:** Bravo!

**M. Comeau:** Le ministre n'est pas ici, monsieur l'Orateur, de sorte que nous ne pouvons le convaincre d'assumer ces pouvoirs, mais si l'amendement est rejeté, et il le sera probablement, nous proposerons un amendement à une autre loi, probablement à la loi des pêcheries, car en toute honnêteté et sincérité, je crois qu'il devrait y avoir un coordinateur. Quelqu'un doit avoir la haute main sur les règlements qui s'appliquent aux nombreux problèmes posés par la pollution. Je prétends que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources devrait s'occuper de cette tâche, à cause des nombreux bills dont la Chambre est actuellement saisie qui découlent de la loi sur les ressources en eau du Canada.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est responsable de la recherche scientifique. Il est en relation étroite avec la communauté scientifique et l'Inland Water Centre à Burlington, en Ontario, qui relève de ce ministère. Il semble donc logique que ce ministère coordonne son activité en matière scientifique. Je l'ai déjà dit, si le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a pas le personnel nécessaire, il faudrait confier la tâche au ministère de la Défense nationale, qui est chargé des mesures d'urgence et qui a la main-d'œuvre, sinon les installations de recherche, pour s'occuper de situations critiques. C'est une autre idée qui me paraît logique, même si le gouvernement considère que la fonction ne convient pas au ministère de la Défense nationale. Si le gouvernement pense autrement, j'espère qu'il se prononcera et qu'il dira exactement ce qu'il veut faire, afin qu'une modification semblable soit apportée à une autre loi. Nous sommes convaincus de la nécessité de coordonner les efforts.

Ce bill a été présenté l'été dernier par le ministre maintenant chargé de la Commission du blé et qui agissait alors à titre de ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources. On lisait ce qui suit dans le communiqué émis à ce moment-là par le ministère:

Le projet de loi sur les ressources en eau du Canada, annoncé par le gouvernement, est conçu pour mettre de l'ordre dans «le fouillis bureaucratique et juridictionnel»...

Et je répète, monsieur l'Orateur...

«le fouillis bureaucratique et juridictionnel» qui a jusqu'ici entravé les efforts visant à la conservation de l'eau et au contrôle de la pollution. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le ministre chargé de l'énergie et des ressources en eau, M. Otto Lang.